

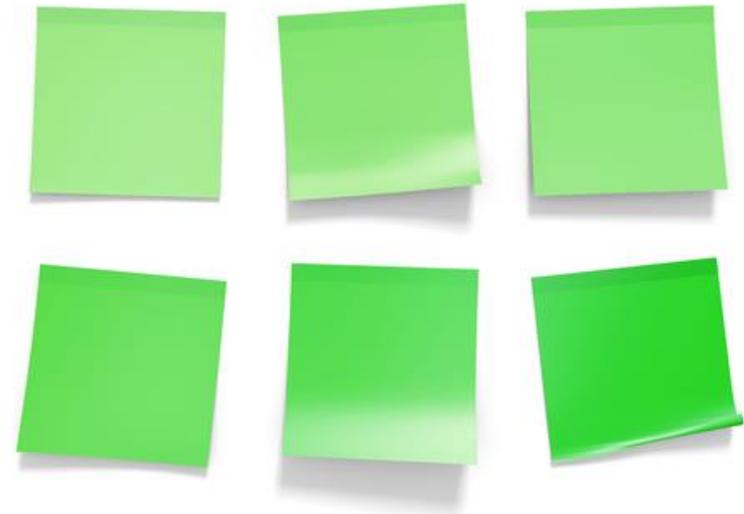
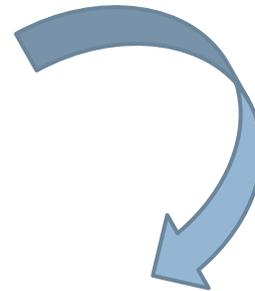
PRESENTATION DE L'OUTIL MAVANACR



Outil de *MAN*agement *Visuel* d'*AN*alyse d'*A*ccident *R*outier

1 - Inscrire les faits sur des POST-IT

Le manager inscrit l'ensemble des faits présents sur le constat amiable (ou ceux du formulaire interne de description de l'accident) sur les POST IT VERTS avant l'entretien avec le conducteur.



2 - Placer les post-it sur le tableau 1

Le manager invite le conducteur à placer les faits qu'il a indiqué sur les post-it vert sur le tableau 1.

Cette étape permet au conducteur de visualiser les différents facteurs relevés et de faire entendre les causes qui lui semblent hors de sa responsabilité.

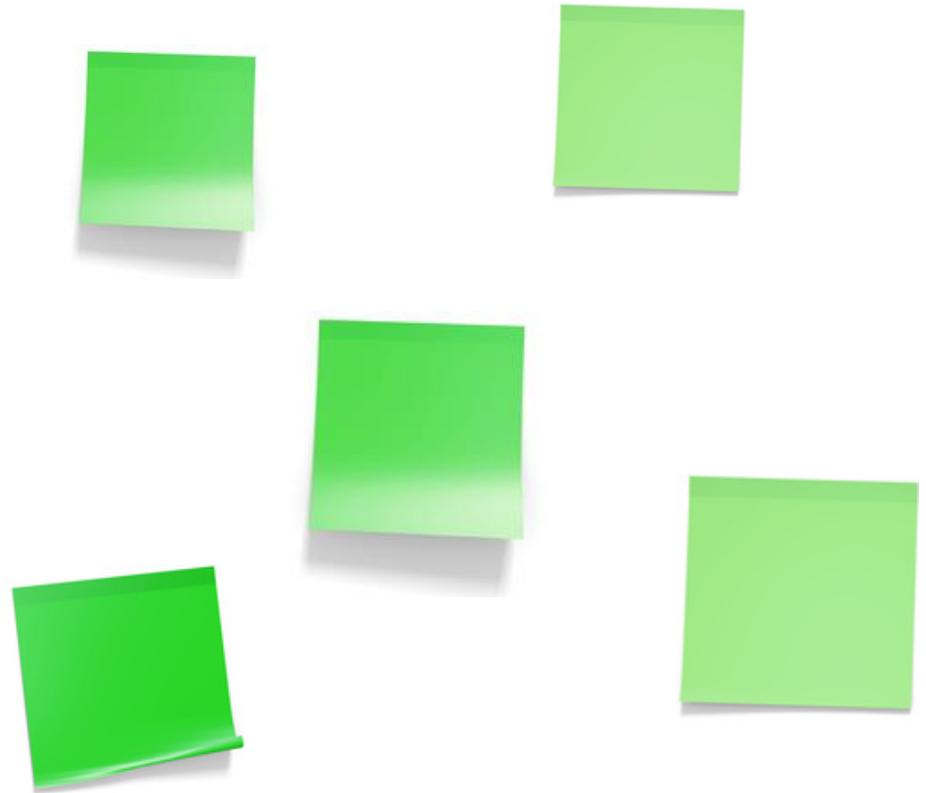
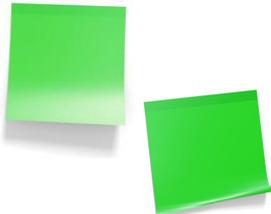


TABLEAU 1	Management Organisation	Environnement	Homme		Technique
			Conducteur	Tiers	
Prise de poste et début de journée					
Situation de conduite					
La situation de conduite devient accident					
Conséquences					

3 - Ajouter les nouveaux faits sur des post-it jaunes et roses

Le manager amène le conducteur à compléter les différentes cases du tableau lorsque c'est possible.

En jaune apparaissent les nouveaux faits où le manager et le conducteur sont d'accord. En rose ceux où il reste un désaccord.

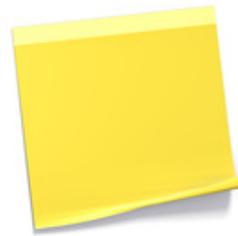


TABLEAU 1	Management Organisation	Environnement	Homme		Technique
			Conducteur	Tiers	
Prise de poste et début de journée					
Situation de conduite			 		
La situation de conduite devient accident			 	 	
Conséquences					

4 - replacer et compléter les post-it sur le tableau 2 : FOCUS CONDUCTEUR

Sur ce tableau le manager et le conducteur se concentrent uniquement sur la situation de l'accident et **ce qu'à fait ou ce qui aurait pu être fait** par le conducteur.

Les post-it bleus représentent ce que le conducteur **aurait pu, ou à fait pour empêcher l'accident.**

Prévision



Prévention



Ces post-it devront être positionnés soit dans la case prévision, soit dans la case prévention. Cf. tableau ci-après.

Le débat doit être accentué sur le positionnement de la précaution dans la case prévention ou dans la case prévision et non sur la réalisation effective de l'action par le conducteur. Que la précaution ai été réalisée ou non par le conducteur n'a pas d'importance dans cet exercice. L'objectif est de faire comprendre au conducteur quels sont les moyens d'actions liés à la prévention non de mettre en avant son erreur.

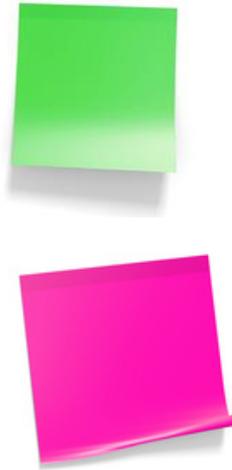
TABLEAU 2

FOCUS CONDUCTEUR

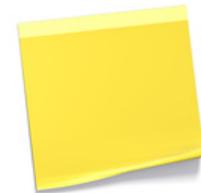
PREVISION

PREVENTION

Analyse



Vigilance



5 - Le conducteur et le manager s'entendent sur le plan de progrès à mettre en place

L'objectif est d'établir un plan d'actions permettant au conducteur de s'améliorer.

Deux types d'actions peuvent être mises en place :

Des actions permettant de réduire les comportements à risques.

Des actions permettant au conducteur d'apprendre des notions qu'il ne maîtrise pas.



6- Seul, le manager réfléchit aux causes organisationnelles et managériales

Le manager va lister sur des post-it l'ensemble des événements (significatifs ou non), s'étant produit la veille, à la prise de poste ou juste avant l'accident.

Ce peut-être un changement de planning, un échange avec le conducteur, les vacances du conducteur prévues le lendemain, un changement de responsable récent, un désaccord avec le conducteur, un refus de prise de congés...



7- Le manager dresse son propre plan d'actions

Le manager repère 1 ou 2 axes pouvant avoir une incidence sur cet accident ou un accident futur et dresse son propre plan d'actions.

